



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 janvier 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 janvier 2001

**Opérations de transferts d'actifs (biens mobiliers) sous forme de
mise à disposition entre la Ville de NIORT et la Communauté
d'Agglomération de NIORT**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoint :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010082001

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001

Direction Générale

**Opérations de transferts d'actifs (biens mobiliers) sous forme de
mise à disposition entre la Ville de NIORT et la Communauté
d'Agglomération de NIORT**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les transferts de compétences effectués en 2000, entre les communes membres et la Communauté d'Agglomération de NIORT entraînent la mise à disposition des biens mobiliers des communes à la Communauté d'Agglomération qu'il convient de constater budgétairement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accepter les transferts de biens mobiliers concernés, sous la forme de la mise à disposition, dont la liste est jointe en annexe.
- Autoriser les opérations budgétaires dont le détail est également joint en annexe.

(M. Bernard BELLEC, Président de la Communauté d'agglomération de Niort, n'ayant participé ni au débat, ni au vote.)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)